

28 janvier 2005

Saint Cyr l'Ecole: Onze cas de **cancers pédiatriques** recensés depuis l'installation d'un pylône de téléphonie mobile sur le toit d'une école primaire (deux antennes relais).

La **recrudescence de cancers pédiatriques** observée à Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines) durant les années 90 résulterait d'une simple «variation liée au hasard». C'est la surprenante conclusion qu'ont dévoilée hier les experts dépêchés par le ministère de la Santé, il y a deux ans, au chevet de la commune inquiète. Un point de vue qui, sitôt rendu public, a été contesté par la municipalité et par certains riverains : ceux-ci sont en effet convaincus que le rôle des **pylônes de téléphonie mobile** installés, après 1992, sur le territoire municipal n'a pas été étudié d'assez près.

La controverse de Saint-Cyr-l'Ecole a débuté après les décès successifs de deux enfants, en 1996 et 1998. Etrangement frappés par un même type de cancer pourtant rare dans cette classe d'âge – une **tumeur du tronc cérébral** –, ils avaient pour principal point commun d'être élèves à l'école Bizet. Un bâtiment dont le toit abritait alors deux **antennes relais** installées, en 1992, par des opérateurs de **téléphonie mobile**.

Courant 2001, des parents d'élèves du groupe scolaire décident de prendre les choses en main et sondent par questionnaire les familles du quartier. Une démarche payante : sur le millier d'exemplaires distribués, une centaine de réponses évoquent avec une troublante récurrence des symptômes légers – **migraine, troubles du sommeil, palpitations...** –, tandis que **14 cas plus lourds sont déclarés**. Aussitôt, les riverains demandent la mise hors service des antennes, qu'ils ont depuis lors obtenue. Et peu de temps après, le ministère de la Santé confie à l'Institut national de veille sanitaire (INVS) le soin de tirer l'affaire au clair.

De fait, au cours de leurs investigations, **les sept experts ont pour ainsi dire exclu l'«hypothèse antennes relais»**, pour privilégier la recherche de sources polluantes. Or, après avoir sondé la commune, ainsi qu'une zone élargie de deux kilomètres autour, le Dr Dominique Dejour-Salamanca (Cellule interrégionale d'épidémiologie d'Ile-de-France) assure n'avoir trouvé «ni entreprise classée Seveso, ni sites ou sols pollués, ni incident ou accident actuel ou passé». En l'état actuel des connaissances, elle ne s'explique donc pas l'apparition dans la ville, entre 1991 et 2001, de **onze cancers pédiatriques** au total dont **cinq tumeurs du tronc cérébral** et **trois leucémies**. «Compte tenu de la rareté de ces maladies et de la faible taille de l'échantillon étudié, l'épidémiologie a du mal à apporter une explication claire à ce problème, détaille Dominique Dejour-Salamanca. En effet, le nombre de cancers observés peut aussi bien résulter d'une cause environnementale à ce jour inconnue que de variations statistiques liées au hasard.» Une réponse qui, on s'en doute, ne satisfait guère les riverains.

«L'incidence décrite est deux fois supérieure à ce qu'on pourrait attendre dans la population normale – et même quatre fois plus importante si l'on ne retient que les **cancers du système nerveux central**, relève Anne Balavoine, mère de deux enfants scolarisés à l'école Bizet. Cela est-il dû au hasard ?» «Quoi qu'il en soit, estime Philippe Lavaud, maire (UMP) de Saint-Cyr-l'Ecole, nous avons le sentiment que la gravité du problème n'a pas été convenablement évaluée par l'INVS, qui s'est contenté d'études sporadiques, sans se donner les moyens d'enquêter sur les effets de ces antennes – alors que nous proposons d'apporter notre concours à la recherche de la vérité.»

Cyrille Louis